

PROMOUVOIR ET RENFORCER L'INSTITUTIONNALISATION DE L'ÉQUITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DE GENRE DANS LA FONCTION PUBLIQUE AU MAROC

Contexte

En ratifiant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes, le Maroc s'est engagé en 1993, à promouvoir la participation effective des femmes dans les sphères politique, publique et économique et à prohiber toute forme de discrimination fondée sur le genre.

Cet engagement, a été consacré dans la Constitution du Maroc de 2011, qui dispose de l'égalité pleine et entière entre les femmes et les hommes à tous les niveaux. Elle introduit, également, le concept de parité, rendant par là-même possibles les mécanismes d'action affirmative, pour rattraper une inégalité historique entre les femmes et les hommes.

De nombreuses avancées ont été réalisées en matière de promotion de la parité et de l'égalité des sexes dans la fonction publique marocaine, mais il reste encore de nombreux défis à relever, principalement en termes d'accès des femmes aux postes de responsabilité et instances de prise de décision.

Notre stratégie pour le changement

L'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans les départements sectoriels, constitue un axe d'intervention prioritaire du programme de ONU femmes au Maroc.

Pour relever le défi de l'égalité représentation des hommes et des femmes dans la fonction publique et consolider les acquis en matière d'intégration de l'égalité des sexes dans les réformes découlant de la modernisation de l'administration

publique, le Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique (MRAFP) et ONU Femmes ont entamé depuis 2011 un processus d'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la fonction publique.

Ce processus a permis d'opérationnaliser le Réseau de Concertation Interministériel (RCI) pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans la fonction publique, de produire des données et des outils et d'élaborer la Stratégie d'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la fonction publique.

Depuis février 2017, ONU Femmes accompagne le MRAFP, pour la mise en œuvre de cette stratégie, dans le cadre du programme « Promouvoir et renforcer l'institutionnalisation de l'équité et de l'égalité de genre dans la fonction publique ».

Ce programme souscrit dans sa mise en œuvre aux orientations stratégiques suivantes :

- L'optimisation de l'impact du MRAFP dans sa mission transversale de valorisation du capital humain sur les bases égalitaires dans le cadre de la modernisation de l'administration publique.
- La reconnaissance de l'égalité entre les sexes comme une dimension porteuse de démocratie, de bonne gouvernance et de modernisation de l'administration publique.
- L'intégration systématique de l'égalité entre les sexes dans les réformes liées à la gestion des ressources humaines à travers des mesures préventives et correctives.

Les actions relatives à ce programme s'articulent autour des trois axes d'intervention suivants :

1. La consolidation des structures dédiées à la promotion de l'égalité dans la fonction publique ;
2. L'intégration de l'égalité des sexes dans le système juridique en particulier dans la gestion des ressources humaines dans la fonction publique ;
3. L'ancrage de l'égalité des sexes dans les pratiques, les comportements et la culture d'organisation de l'administration.

Quelques résultats

La mise en place d'un mécanisme de coordination intersectoriel : le RCI (Réseau de Concertation Interministériel pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes dans la fonction publique) et le renforcement des capacités de ses membres.

La production de données pour alimenter la réflexion et orienter l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie : notamment l'étude relative à « la conciliation travail-famille des femmes et des hommes fonctionnaires au Maroc » (2011), l'étude sur la « place de la femme fonctionnaire dans les postes de responsabilité dans l'Administration publique » (2012).

La production d'outils à l'intention des DRH : Guide méthodologique en matière d'intégration de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le processus de sélection, de recrutement, de nomination, de mobilité, de promotion et d'évaluation du rendement (2013).

L'élaboration et le lancement officiel (2016) de la Stratégie d'institutionnalisation de l'égalité des sexes dans la fonction publique.

L'élargissement de l'expérience du MRAFP à d'autres pays de la région à travers le projet régional « Promouvoir l'accès des femmes aux instances de gouvernance au Maghreb et au Machrek » en vue de l'extension de l'expérience du RCI pour aboutir à la mise en place de réseaux nationaux et d'un réseau régional de promotion de l'accès des femmes aux instances de décision dans la région MENA.

La réalisation de trois éditions de la formation « Femmes et leadership » à l'ENA Paris et l'ENSA Rabat, à l'intention de femmes cadres (78 participantes) du Maroc, Tunisie, Egypte et Jordanie. La première formation s'est déroulée à l'ENA Paris et les deux dernières à l'ENSA de Rabat.

FAITS ET CHIFFRES

Selon les statistiques de 2015 du MRAFP :

- Le taux de féminisation de la fonction publique est de 35%.
- Le nombre de femmes dans les postes de responsabilité a enregistré une lente progression passant de 10% en 2001 à 16% en 2012, à 19% en 2014 et à 21,5% en 2015.
- Au niveau des postes de responsabilité statutaire, les femmes ne sont que 13,5% à occuper le poste de Directeur, 7,4% pour le poste d'Inspecteur Général et 12% pour celui de Secrétaire Général.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME
« PROMOUVOIR ET RENFORCER L'INSTITUTIONNALISATION
DE L'EQUITE ET DE L'EGALITE DE GENRE DANS LA
FONCTION PUBLIQUE » :

Amina LOTFI, ONU Femmes Maghreb,
amina.lotfi@unwomen.org